

COMMUNE DU BOURG D'HEM

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Octobre 2014

L'an deux mille quatorze le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-sept octobre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, 1^{er} Adjoint, en l'absence de M. le Maire empêché pour raison de santé.

Etaient présents : MM. DESCHAMPS, LENOBLE, Mme FEL,
MM. FRAPPAT, TISSIER, POTHEAU, SAUVE, BOUCHET, Mme FOURNEL.

Etaient absents excusés : M. BATHIER Jean-Louis, Mme DUPONTET Marie-Ange.

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie.

Le compte rendu de la séance ordinaire du 03 Septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

1- DOSSIER DETR LOGEMENTS ECOLE

Monsieur le premier adjoint rappelle qu'il avait été décidé de réhabiliter l'ancienne école en appartements.

Il explique qu'il conviendrait de préparer dès maintenant la réalisation des travaux en 2015.

Le Conseil Municipal prend connaissance des esquisses et de la description sommaire du projet.

Le premier adjoint donne ensuite lecture du devis estimatif d'un montant total de 347 000,00 € H.T. soit 416 400,00 € T.T.C..

Il précise ensuite le plan de financement :

- Subvention D.E.T.R. (35 % montant H.T.):	121 450,00 €
- Emprunt :	294 950,00 €
- TOTAL :	416 400,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le dossier relatif à la réhabilitation de l'ancienne école en appartements ;

- **ACCEPTE** le plan de financement.

- **DEMANDE** l'attribution de la subvention de 35 % du montant Hors Taxe des travaux dans le cadre de la D.E.T.R., rubrique logements, pour l'année 2015 ;

- **PRECISE** que les travaux seront réalisés seulement après l'accord de cette subvention.

- **DECIDE** de prévoir la dépense au budget primitif 2015 dans le but de réaliser les travaux au cours de l'exercice 2015

2- RAPPORT DE LA CLECT

Monsieur le premier adjoint présente le rapport de la C.L.E.C.T. réunie le 1^{er} octobre 2014 pour procéder à l'évaluation des charges transférées suite à l'entrée des communes de Chambon Ste Croix et Chéniers et pour réviser l'évaluation des charges transférées de Le Bourg d'Hem et La Celle Dunoise suite à la dissolutions du syndicat mixte des 3 Lacs.

Il explique que les conseils municipaux de toutes les communes membres doivent délibérer sur les conclusions de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 1^{er} octobre 2014, enregistré en Préfecture de la Creuse le 08 octobre 2014 sous le n° 023-242320109-20141001-2-AU.

3- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS (COMPETENCE TRANSPORTS SCOLAIRES)

Monsieur le premier adjoint porte à la connaissance du conseil municipal la délibération de l'assemblée délibérante de la communauté de communes du Pays Dunois en date du 09 septembre 2014, décidant de retirer des statuts, à compter de la fin de l'année scolaire 2014/2015, la compétence prise en 2008 : « *Ramassage et transport des élèves fréquentant le collège de Dun le Palestel, en qualité d'autorité organisatrice de second rang sur le bassin scolaire du collège de Dun le Palestel et transport des élèves du collège à la piscine* » inscrite au paragraphe 2.6 - Transport scolaire.

Conformément à l'article L.5211-17 du CGCT il appartient aux conseils municipaux des communes membres, de délibérer sur la modification des statuts dans un délai d 3 mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir pris connaissance des motivations de cette décision détaillée dans la délibération du conseil communautaire et après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois telle qui ci-dessous :

Suppression du paragraphe 2.6 Transport scolaire : « *Ramassage et transport des élèves fréquentant le collège de Dun le Palestel, en qualité d'autorité organisatrice de second rang sur le bassin scolaire du collège de Dun le Palestel et transport des élèves du collège à la piscine* » à compter de la fin de l'année scolaire 2014/2015.

4- DECISIONS MODIFICATIVE ASSAINISSEMENT

Le premier adjoint explique que le montant des intérêts des emprunts du budget assainissement a été mal estimé. Il propose donc de modifier les crédits de la façon suivante :

Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués			Augmentation des Crédits		
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Entretien et réparation sur biens immobiliers	6152		215,00			
Intérêts réglés à l'échéance				66111		215,00
Total Fonctionnement dépenses			215,00			215,00

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus

5- CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures et sera suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle du foyer rural.

6- TRANSFERT MONUMENT AUX MORTS (DEMANDE DE M. MICHELET)

Le premier adjoint rappelle au Conseil Municipal que M. Jean Michelet a demandé à racheter le chemin longeant sa propriété.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander à M. Michelet de réaliser l'aménagement du futur emplacement du monument aux morts, en contrepartie, la commune lui cédera la partie du chemin longeant sa propriété.

7- MONUMENT AUX MORTS

Peu d'entreprises ayant répondues, les propositions reçues n'étant pas assez précises, le Conseil Municipal décide de solliciter d'autres sociétés.

QUESTIONS DIVERSES

a) M. David Sauve fait part des demandes suivantes :

- Mme Stéphanie Lefaure demande s'il serait possible d'installer un ralentisseur à l'entrée du Bourg pour ralentir les voitures. La route concernée étant une voie départementale, l'avis l'Unité Territoriale de Boussac sera demandé.
- M. Georges Cellier demande s'il serait possible de boucher le trou sur la chaussée devant chez lui. M. Lenoble, adjoint chargé des travaux ira voir sur place.

b) MM. Christian Potheau et Olivier Frappat expliquent qu'ils ont assisté à une réunion du SIAEP concernant la recherche en eaux profondes.

c) M. Joël Tissier a assisté à 2 réunions au SIVU Habitat de Bonnat/Châtelus-Malvaleix et au SIVU Habitat de la communauté de communes du Pays Dunois.

d) Michel Bouchet a assisté à une réunion du SIARCA concernant une étude sur la qualité de l'eau.

e) Mme Annie Fel a assisté à une réunion cantonale organisée par l'IREPS, les Clic Creuse Nord et Centre Creuse ainsi que la MSA concernant la lutte contre l'isolement des personnes âgées de plus de 75 ans. Une étude sera menée sur le canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.